

Humeur : FTH ou la quadrature du cercle

L'annonce est tombée hier dans l'après-midi sous forme d'un communiqué lapidaire (*voir ci-dessous*) où il nous est expliqué que cinq membres de la FTH s'octroient les prérogatives de l'instance légale qu'est le Conseil National en formant une nouvelle instance non prévue par les statuts de la fédération pour, nous dit-on, un « *plus large consensus* ».

En résumé, "pour élargir le débat", la FTH remplace une instance légale de plus de 30 membres par une cellule ad hoc de 5 membres. En somme, la cellule de crise vient d'inventer une nouvelle version de la quadrature du cercle : "comment élargir en rétrécissant".

Est-ce que nos lecteurs ont l'impression qu'on nous cache quelque chose, ou est-ce que je deviens paranoïaque ?

LM

Communiqué de presse de la FTH du 7 juillet :

« *Etant donnée la situation exceptionnelle que traverse le secteur touristique et qui nécessite le plus large consensus entre tous les professionnels du secteur, le Conseil National de la Fédération Tunisienne de l'Hôtellerie, réuni le mardi 7 juillet 2015 à son siège social, a décidé de déléguer l'ensemble de ses pouvoirs à un comité de crise composé de Messieurs : Radhouane Ben Salah, Président de la FTH (Coordinateur), Wajdi Skhiri, Secrétaire Général de la FTH, Moez Boudali et Jalel Henchiri, Vice-présidents de la FTH et Slim Dimassi, Président de la Commission Juridique de la FTH (Membres). Cette nouvelle instance représentera la Profession auprès de toutes les instances publiques et privées et auprès des médias. Ce comité sera à partir de ce jour habilité à prendre toutes les décisions nécessaires et en particulier la gestion de crise, la restructuration de la FTH et la création de l'UTMT ce avant fin septembre 2015.* »